

DÉCLARATION RECTIFICATIVE

Déclaration rectificative corrigeant la déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote au 30 juin 2026, publiée le 9 juillet 2026

Paris, le 22 juillet 2026

La présente déclaration rectificative est établie en application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF.

Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social

(conformément à l'article L.233-8 II du Code de commerce
et à l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

Place de cotation : Euronext Paris
Code ISIN : FR 0010259150
LEI : 549300M6SGDPB4Z94P11

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote ⁽¹⁾
30 juin 2026	83 814 526	Total brut* des droits de vote : 132 090 665
		Total net** des droits de vote : 130 884 189

⁽¹⁾ Présence d'une clause statutaire imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle relative aux seuils légaux (article 10).

* Total brut = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, dont le nombre d'actions bénéficiant du droit de vote double et le nombre d'actions autodétenues. Le « Total brut » sert de base de calcul pour les franchissements de seuils.

** Total net = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droits de vote.

Motif de la correction

Une erreur matérielle relative au nombre total de droits de vote théoriques (bruts) et au nombre total de droits de vote exerçables (nets) a été identifiée après publication. Les données corrigées figurent ci-dessus.